



**COMPTE RENDU DU CONSEIL DU GOUVERNEMENT
DU 26 REJEB 1434 (6 JUIN 2013)**

*

I. Le conseil du gouvernement a examiné les projets de textes et la convention internationale suivants :

PROJETS DE LOIS

1. **Projet de loi n° 107-12 modifiant et complétant le dahir du 9 ramadan 1331 (12 août 1913) formant code des obligations et des contrats.**

Approuvé sous réserve de tenir compte des observations soulevées.

2. **Projet de loi n° 02-13 relative à la répression des fraudes aux examens scolaires et universitaires.**

Approuvé sous réserve de tenir compte des observations soulevées.

PROJETS DE DECRETS

1. **Projet de décret n° 2-13-323 modifiant et complétant le décret n° 2-69-313 du 10 jomada I 1389 (25 juillet 1969) réglementant les encouragements de l'Etat en vue de l'acquisition du matériel agricole.**

Approuvé.

2. **Projet de décret n° 2-13-324 portant aide de l'Etat à la création de nouvelles plantations de canne à sucre et modifiant et complétant le décret n° 2-85-891 du 18 rabii II 1406 (31 décembre 1985) fixant la procédure de distribution de l'aide financière accordée par l'Etat pour l'intensification de la production agricole.**

Approuvé.

3. **Projet de décret n° 2-13-374 pris pour l'application de la loi n° 58-12 portant création de l'office national du conseil agricole.**

Approuvé.

CONVENTION INTERNATIONALE

↗ **Convention européenne n° 108 pour la protection des personnes à l'égard du traitement automatisé des données à caractère personnel, faite à Strasbourg le 28 janvier 1981.**

+ Projet de loi n° 46-13 portant approbation de la convention mentionnée ci-dessus.

Approuvés.

II. Conformément aux dispositions de l'article 92 de la Constitution, le conseil a approuvé les propositions de nomination aux fonctions supérieures suivantes :

1. **le directeur des affaires juridiques, des équivalences et du contentieux au ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche scientifique et de la formation des cadres ;**

2. **le directeur du budget et des affaires générales au ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche scientifique et de la formation des cadres ;**

- 3. le directeur de la coopération et du partenariat au ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche scientifique et de la formation des cadres ;**
- 4. le directeur de la protection de la famille, de l'enfance et des personnes âgées au ministère de la solidarité, de la femme, de la famille et du développement social ;**
- 5. le directeur de l'école des sciences de l'information.**

III. Le conseil a poursuivi l'examen de l'exposé de la ministre de la solidarité, de la femme, de la famille et du développement social à propos du projet de plan du gouvernement pour l'égalité dans la perspective de la parité.

Le conseil a approuvé le projet de plan sous réserve de tenir compte des observations qui seront examinées lors d'une prochaine réunion.